

dici

Développement intercommunal
coordonné et intégratif

Bertrange
Hesperange
Leudelange
Luxembourg
Strassen

Ministère du Développement
durable et des Infrastructures
Département de l'aménagement
du territoire

N°01 - 2013

DÉCIDER AUJOURD'HUI DE L'AVENIR

Comment améliorer la qualité de vie des citoyens ? Comment garantir la croissance économique des communes ? Et comment promouvoir la cohésion sociale ? La Ville de Luxembourg et les communes avoisinantes se trouvent dans un espace dynamique en pleine croissance. L'attractivité économique de la région ne cesse de croître, évolution qui confronte sans cesse responsables politiques, habitants et navetteurs à de nouveaux défis. Dans ce contexte, la Ville de Luxembourg, les communes de Hesperange, Leudelange et Strassen, ainsi que le Ministère responsable de l'Aménagement du territoire ont décidé d'instaurer une nouvelle forme de coopération et ont, à cet effet, signé la convention dici.



DÉVELOPPEMENT URBAIN

Comment harmoniser le concept prioritaire de développement de la construction en fonction d'une offre de transports en commun efficace et d'une utilisation parcimonieuse de la ressource sol avec une mobilisation des terrains orientée marché ? Sous la tutelle des communes de Hesperange et de Leudelange, le groupe de travail *Logement* poursuit la promotion de logements urbains accessibles, durables et alternatifs, la transposition concentrée du *Pacte Logement* ainsi que la mise en place de procédures simplifiées et raccourcies.

Responsables :
Hesperange / Leudelange.
Création d'offres de logement –
Projet pilote 2



Grandir avec la ville.

INNOVATION DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE AU LUXEMBOURG

Pour la première fois, les représentants communaux en charge de la planification territoriale projettent celle-ci du niveau local au niveau transcommunal et appréhendent l'espace dici comme un tout. Pour les communes et les départements ministériels ainsi que pour les bureaux de planification, *dici* est synonyme d'innovation en matière de développement et de concertation. Tous les thèmes font l'objet d'une approche décloisonnée afin d'intégrer dès le départ l'ensemble des diverses exigences et impacts. Les partenaires à la Convention adhèrent ainsi aux objectifs de la *Charte de Leipzig* et, partant, font leur le développement d'une ville européenne durable.



Marc Lies
Bourgmestre de la commune d'Hesperange

«L'objectif de dici est la création de synergies essentielles entre les communes et la collaboration au niveau intercommunal en vue de garantir un développement cohérent et équilibré sur l'ensemble du territoire.»



Planifier le développement territorial.



MOBILITÉ ET TRANSPORT

Comment adapter de façon optimale le réseau de bus à l'armature urbaine ? Les deux communes de Strassen et de Bertrange dirigent la réalisation d'une étude de faisabilité portant sur les propositions d'amélioration présentées par la Communauté des Transports (*Verkeiersverband*), pour le futur réseau des transports. En outre, la promotion du transport public permet de réduire les impacts négatifs du trafic motorisé sur l'environnement et, partant, de contribuer à la protection du climat et de l'environnement.

Responsables : Strassen / Bertrange
Amélioration du réseau de bus –
Projet pilote 3



Découvrir la nature en milieu urbain.



Diane Feipel
Bourgmestre de la commune de Leudelange

«C'est très volontiers et avec grand intérêt que j'ai repris ce dossier de Rob Roemen (*1945 + 2012), lequel a collaboré sans compter aux travaux de la Convention. Si nous voulons garantir la qualité de vie, l'offre de transports en commun – bien que déjà conséquente – doit être étoffée de façon cohérente et encore mieux coordonnée afin de réaliser le modal split de 75/25 en 2020.»

L'amélioration du partage modale en faveur des transports en commun et l'augmentation de la qualité de vie en ville sont les objectifs du groupe de travail Gestion du stationnement. Comment gérer le stationnement automobile afin de favoriser l'usage des transports collectifs et les déplacements non-motorisés ? Le premier résultat concret de ces travaux est l'introduction – d'ores et déjà effective – d'une réglementation de stationnement plus harmonisée dans l'espace dici. En collaboration avec la Communauté des Transports (*Verkeiersverband*), le groupe de travail est en train de finaliser un guide d'utilisation et de mise en oeuvre du système de gestion du stationnement prévu dans le projet de plan sectoriel Transport.

Responsables :
Leudelange / Hesperange
Gestion du stationnement –
Projet pilote 4



Gaston Greiveldinger
Bourgmestre de la commune de Strassen

«L'idée d'une coopération entre les communes du sud-ouest de la Ville de Luxembourg existe depuis 2005 avec pour objectif de prendre la mesure des potentiels existants tout en se conscientisant aux problèmes qui ne peuvent être appréhendés que dans le cadre d'une approche commune. Nous mettons tout en oeuvre pour la recherche de solutions communes.»

LE PROCESSUS DE TRAVAIL

La gestion conséquente des projets pilotes et le positionnement consolidé de l'espace dici au centre des préoccupations. Après une première phase réussie, la deuxième Convention, qui court jusqu'en 2015, a été signée en juillet 2010. Le *Plan intégré de développement pluricommunal* (PIDP) constitue un résultat central du processus actuellement en cours. Il définit les grandes orientations du développement de l'espace dici tout en assurant la flexibilité nécessaire en cas de changements. Les thèmes et les projets pilotes présentés sont développés davantage au niveau des comités politique (CP), comité technique (CT), des groupes de travail, et avec le soutien d'experts externes.



Claude Wiseler
Ministre du Développement durable et
des Infrastructures

«Plus de 50% des emplois sont aujourd'hui regroupés dans la Ville de Luxembourg et ses environs, tandis que les logements se sont déplacés vers les zones rurales. Avec dici, l'Etat et communes unissent leurs efforts pour lutter contre les impacts négatifs de cette tendance. La mise en oeuvre du mode de planification stratégique appliqué dans le cadre du processus dici contribuera de façon décisive à l'amélioration de la qualité de vie.»



Concevoir la mobilité durable.

QUALITÉ DE VIE ET PLANIFICATION DURABLE

Economie, développement urbain, mobilité & transports ainsi que paysages & espaces verts – tels sont les quatre thèmes centraux de l'action des communes avoisinantes du sud-ouest de l'agglomération de la Ville de Luxembourg. Afin de préserver les paysages et les espaces verts et de densifier durablement les zones d'habitation existantes, la planification intercommunale se caractérise par des éléments de gestion temporelle et spatiale (phasage des potentiels de développement, répartition durable des utilisations du sol et des densités...). Cinq projets pilotes stratégiques bénéficient d'une mise en oeuvre prioritaire afin de concrétiser les approches de planification telles que définies dans les modules thématiques.



PAYSAGES ET ESPACES VERTS

Comment améliorer l'accès aux espaces verts et aux zones récréatives de proximité ? Comment développer de façon conséquente la mobilité douce comme un mode de transport à part entière ? Telles sont les deux missions du groupe de travail *Mobilité douce* (vélo, marche à pied). Une des premières étapes a été l'ouverture récente de la piste cyclable dici, laquelle traverse plusieurs communes et est dotée d'une signalisation uniformisée sur l'ensemble de son parcours. Outre les déplacements dédiés aux loisirs, développer un concept de mobilité douce qui constitue également une véritable alternative pour les déplacements vers les lieux de travail sera au centre des préoccupations du groupe.

Responsables : Bertrange / Strassen
Réseau mobilité douce –
Projet pilote 5



Frank Colabianchi
Bourgmestre de la commune de Bertrange

«Nous avons décidé de participer à la Convention dici, car nous avons pris conscience de l'impossibilité de résoudre seuls certaines problématiques. L'idée d'une coopération est née de la volonté d'instaurer une collaboration entre la Ville de Luxembourg et les communes du sud-ouest du pays.»



Les espaces publics, lieux de rencontre.

NEXT STEPS

Les prochaines étapes ... finalisation d'un guide de mise en oeuvre du système de gestion de stationnement ... l'élaboration d'une charte de logement ... la création d'un syndicat intercommunal en vue de la mise en place d'une zone d'activités régionale ... le développement graduel du réseau cyclable *dici4you* dédié aux déplacements vers les lieux de travail ... l'étude de faisabilité du réseau de bus dans l'espace dici ... la création d'un bureau commun dici



dici est un processus de développement
Nous invitons les citoyennes et citoyens à nous faire part de leurs suggestions et propositions
Plus d'informations sur www.dici.lu
Get in touch: info@dici.lu